

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Anne Emery-Torracinta*

Date de dépôt : 18 mars 2010

Interpellation urgente écrite

Politique genevoise contre le chômage (5): emplois de solidarité, où en est-on ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Dans son communiqué de presse du 3 février 2010¹ consacré aux indemnisations en cas de chômage, le Conseil d'État affirmait que *« contrairement à la plupart des autres cantons, Genève dispose de puissants instruments de réinsertion en faveur des chômeurs arrivant au terme de leur durée d'indemnisation »* à savoir *« en particulier l'allocation de retour en emploi (ARE) et les emplois de solidarité (EdS) »*.

Le dernier bilan chiffré communiqué concernant les emplois de solidarité datant du 7 juillet 2009², ma question est la suivante :

Le Conseil d'État peut-il nous donner un bilan chiffré et actualisé, année par année, des EdS ? A savoir, notamment :

- *le profil des personnes qui bénéficient d'un EdS ;*
- *le nombre de personnes engagées depuis le 1/2/08 ;*
- *le nombre de personnes actuellement en poste ;*
- *les salaires et leur répartition (en pourcentage) ;*
- *le nombre de personnes ayant dû bénéficier d'une allocation complémentaire, ainsi que le volume moyen de ces dernières ;*

¹ Voir : http://www.ge.ch/conseil_etat/2009-2013/ppresse/20100203.asp

² Voir : <http://www.geneve.ch/DSE/doc/conferences/2009-07-07/2009-07-07--Communique.pdf>

- *ce qu'il en est de l'indexation des salaires versés aux bénéficiaires des EdS ;*
- *le nombre de sorties ;*
- *le nombre de personnes qui ont trouvé un emploi sur le marché ordinaire du travail, ainsi que les structures juridiques des entreprises ayant engagé ces personnes.*
-

Je remercie le gouvernement de sa réponse.